

197	UTBM service communication	Le Pays	31 mai 2013
		Belfort et environs	Conseil municipal Sevenans - travaux - budget

Sévenans Amiante : retard dans le nettoyage du terrain pollué

Mercredi 29 mai, les conseillers municipaux de Sévenans ont fait le point sur les dossiers du moment.

Amiante.- Le maire Didier Pernet est revenu sur l'état actuel du terrain rue de Leupe, occupé par les gens du voyage jusqu'en septembre 2012. Des plaques de fibrociment contenant de l'amiante et une grande quantité de déchets ont été abandonnées sur place. Le terrain nécessite l'intervention d'une entreprise agréée dans l'enlèvement des matières dangereuses. Les opérations ont été retardées par le retrait d'agrément d'une entreprise. La Communauté de l'agglomération belfortaine (Cab) a indiqué au maire qu'elle allait faire intervenir une nouvelle entreprise courant juillet.

Salle des fêtes.- Les élus ont fixé les nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes. En 2014, il en coûtera 180 € aux habitants pour un week-end (270 € pour les personnes extérieures) et 80 € en soirée.

Travaux.- Les travaux concernant l'éclairage public, entrepris rue

de Leupe, s'achèvent. Les travaux d'enfouissement des réseaux, dans la même rue, vont débiter pour quatre semaines. Des avenants supplémentaires ont été présentés. Ils concernent des remises en état d'une cour de propriété et les trottoirs ainsi que le déplacement d'un candélabre pour un total de 3046,26 €. L'université va prendre en charge une partie de ces travaux pour 1558,82 €. Le maire est autorisé à signer une convention avec l'UTBM pour régulariser le remboursement de la somme déjà réglée par la commune.

Didier Pernet en profite pour annoncer que le Siagep (Syndicat intercommunal d'aide à la gestion des équipements publics) augmente de 14 000 € sa participation aux travaux prévus en 2013 et 2014.

École.- Depuis la rentrée 2012, Sévenans accueille la 4^e classe de l'école de Dorans. La salle sera encore prêtée à la rentrée 2013. Le syndicat intercommunal va prendre en charge la moitié des frais.

Christian Gauchet



Parmi le tas d'immondices qui se trouvent sur l'ancien lieu de stationnement des gens du voyage, des plaques en fibrociment renferment de l'amiante.

Photo Christian Gauchet